

PLAN DE COURS

AME-7070 : Aménagement de milieux de vie durables

NRC 83055 | Automne 2021

Mode d'enseignement : Présentiel-Hybride

Temps consacré : 3-0-6

Crédit(s) : 3

Ce cours vise à explorer les connaissances sur les principales caractéristiques des milieux de vie qui ont une influence à long terme sur le bien-être général de la population, ainsi qu'à outiller l'étudiant pour faire une analyse critique des informations scientifiques et pour les intégrer dans un contexte de planification territoriale. Le cours adopte une approche transversale qui permet de faire des liens avec d'autres domaines enseignés en aménagement du territoire et développement régional : aide à la décision territoriale, développement régional, environnement, transport, urbanisme.

La formation hybride combine, en proportion variable, des activités de formation offertes en présence physique des étudiants et de l'enseignant ainsi que des activités de formation à distance. La partie en ligne du cours se déroule sur monPortail. En fonction des directives de la santé publique et de la disponibilité des locaux, la partie en présentiel se déroule sur le campus de l'Université Laval à des jours, heures et locaux déterminés. Plus de détails seront fournis ultérieurement.

Plage horaire

Cours en classe			
jeudi	15h30 à 18h20	FAS-082	Du 30 août 2021 au 10 déc. 2021
Sur Internet			
-	00h00 à 00h00		Du 30 août 2021 au 10 déc. 2021

Il se peut que l'horaire du cours ait été modifié depuis la dernière synchronisation avec Capsule. [Vérifier l'horaire dans Capsule](#)

Site de cours

<https://sitescours.monportail.ulaval.ca/ena/site/accueil?idSite=133799>

Coordonnées et disponibilités

Alexandre Lebel

Enseignant

alexandre.lebel.1@ulaval.ca

Soutien technique

Centre de services et de ressources en technopédagogie (CSRT)

Pavillon La Laurentienne, local 0333

(418) 656-2131, poste 408255

Aide@csrt.ulaval.ca

Toutes sessions	
Du lundi au jeudi	08h00 à 20h00
Vendredi	08h00 à 17h00

Sommaire

Description du cours	4
Introduction	4
But	4
Objectifs généraux	4
Approche pédagogique	4
Modalités d'encadrement	5
Dates importantes	5
Étudiants vivant une situation de handicap-Demande d'accommodations scolaires	5
Feuille de route	6
Évaluations et résultats	6
Liste des évaluations	6
Informations détaillées sur les évaluations sommatives	6
TP1	7
TP2	7
Examen final	7
TP3	7
TP4	8
Examen de mi-session	8
Barème de conversion	8
Politique sur le plagiat	8
Gestion des délais	8
Qualité du français	8
Évaluation de l'enseignement	9
Matériel didactique	9
Matériel obligatoire	9
Médiagraphie et annexes	9
Médiagraphie	9

Description du cours

Introduction

L'amélioration des milieux de vie et le bien-être général de la population figurent parmi les principales responsabilités des municipalités (Loi sur les compétences municipales, 2006).

L'action de construire ou de modifier un milieu de vie est toutefois un acte social qui résulte principalement des croyances, des valeurs et de l'idéologie d'une société (H. Lefèbvre, 1974).

Le Québec s'est doté d'une loi sur le développement durable (2006) qui identifie 16 principes que doivent prendre en considération les administrations publiques dans leurs interventions, dont : santé et qualité de vie, équité et solidarité sociales, protection de l'environnement et efficacité économique. Parallèlement, la mise en place la Stratégie gouvernementale pour assurer l'occupation et la vitalité des territoires (2018-2022) qui laisse maintenant une plus grande autonomie aux régions pour identifier leurs priorités de développement.

Les aménagistes ont un rôle important dans la construction ou la modification d'un milieu de vie, de la conception à la mise en œuvre. Les enjeux sous-jacents à l'action de construire ou de modifier un milieu de vie peuvent être complexes (e.g. principes du développement durable).

Pour s'acquitter de leurs mandats, les aménagistes doivent maîtriser des connaissances très variées qui concernent les composantes de l'environnement bâti et de l'environnement socioéconomique. Maîtriser les connaissances de façon transversale et les outils pour affronter la complexité des enjeux est donc très avantageux pour tous les aménagistes.

Ce cours offre des connaissances de base et des outils contemporains pour aider les aménagistes à intégrer les connaissances actuelles dans leur pratique.

But

L'objectif général de ce cours est d'explorer les connaissances actuelles sur les principales caractéristiques des milieux de vie qui ont une influence sur le bien-être général de la population à long terme.

Le cours vise également à outiller l'étudiant à faire une analyse critique des informations scientifiques et de les intégrer dans un contexte de mise en œuvre de documents de planification en aménagement du territoire.

Enfin, il fournit aux aménagistes en devenir des outils de base utiles à leur pratique et permettant d'élaborer des projets ayant pour objectif l'amélioration des milieux de vie durables.

Objectifs généraux

Pour chacune des composantes des milieux de vie qui seront abordées, l'étudiant sera en mesure :

- 1) d'identifier les enjeux sous-jacents à cette composante dans un outil de planification territoriale;
- 2) de décrire les mécanismes possibles qui favorisent ou qui nuisent au bien-être de la population;
- 3) de décrire des exemples de pratiques qui favorisent ou qui nuisent au bien-être de la population;
- 4) d'interpréter les différentes mesures de ces composantes et de comprendre les nuances d'interprétation entre elles;
- 5) de réaliser une analyse critique sur les sources d'information pertinentes portant sur l'impact d'une composante du milieu de vie sur les enjeux de développement durable;
- 6) d'identifier des stratégies d'aménagement appuyées sur les connaissances scientifiques et favorables à l'**aménagement de milieux de vie durables** et de les **mettre en œuvre**.

Approche pédagogique

Ce cours adopte une approche pédagogique qui comprend essentiellement des exposés magistraux, mais qui inclut également des lectures complémentaires, des ateliers de travail, ainsi que la présentation d'au moins un conférencier invité (praticien ou chercheur). Le cours est divisé en quatre parties thématiques qui rassemblent des enseignements sur des composantes des milieux de vie qui sont fréquemment abordées conjointement en planification territoriale.

Pour chacun des thèmes abordés, un exposé magistral présentera le mécanisme qui lie la composante aux impacts potentiels sur les enjeux de développement durable et le bien-être de la population en général. Pour certaines séances de cours, les étudiants auront l'opportunité de travailler en sous-groupe sur les thèmes à partir de lectures (en anglais et en français) et de l'analyse de documents de planification territoriale. Les travaux viseront à explorer les impacts potentiels d'une composante en particulier et à réaliser une analyse critique de ces impacts dans un contexte de mise en œuvre en aménagement du territoire.

1ère partie- Composantes naturelles des milieux de vie: *Études des composantes physiques naturelles et aménagées du milieu de vie; impact direct ou proximal sur les déterminants du bien-être et de la qualité de vie.*

2ème partie- Composantes bâties des milieux de vie: *Étude de composantes aménagées du milieu de vie; impact plus distal ou indirect sur la qualité de vie; mesures de diversité, mixité, densité, connectivité et d'accessibilité aux services/ressources.*

3ème partie- Composantes socioéconomiques des milieux de vie: *Études des composantes sociales, culturelles et économiques d'un milieu de vie; mesures des inégalités socioéconomiques et territoriales; notion de population vulnérable; thème transversal en lien avec les autres parties du cours.*

Étudiants

Tout étudiant de 2e ou 3e cycle inscrit en ATDR qui désire acquérir de nouvelles connaissances sur les impacts possibles, directs, indirects, et parfois non intentionnels, que peuvent avoir les décisions en aménagement du territoire sur la qualité de vie de la population. Il intéressera également les étudiants engagés dans un processus de recherche impliquant l'analyse, l'interprétation et l'utilisation des outils de mesures portant sur les composantes d'un milieu de vie.

Ce cours ne nécessite aucun préalable. Il offre aux étudiants provenant de toutes disciplines un ensemble diversifié de connaissances théoriques et pratiques pour œuvrer à l'amélioration des milieux de vie et du bien-être général de la population à long terme.

Le cours adopte une approche transversale qui permettra de faire des liens avec d'autres domaines enseignés dans le programme en ATDR (e.g. aide à la décision territoriale, développement régional, environnement, transport, urbanisme).

Il est également une introduction à certaines notions théoriques qui seront appliquées dans un contexte d'intervention intersectorielle et de promotion de la santé dans le cours AME-2578: La santé publique en aménagement du territoire.

Modalités d'encadrement

Le professeur sera disponible sur rendez-vous pour une consultation d'environ 15 minutes le jeudi et le vendredi. La façon de contacter le professeur est par courriel. La rencontre par visioconférence sera privilégiée.

Dates importantes

Date de début du cours	3 septembre
Date limite d'abandon avec remboursement	21 septembre
Date d'abandon sans mention d'échec et sans remboursement	9 novembre
Date normale de fin du cours	10 décembre

Étudiants vivant une situation de handicap-Demande d'accommodations scolaires

Afin de bénéficier de mesures d'accommodement pour les cours ou les examens, un rendez-vous avec une conseillère ou un conseiller du Centre d'aide aux étudiants travaillant en **Accueil et soutien aux étudiants en situation de handicap (ACSESH)** est nécessaire. Pour ce faire, les étudiants présentant une situation de handicap liée à une limitation fonctionnelle permanente doivent visiter le site monPortail.ulaval.ca/accommodement et prendre un rendez-vous, le plus tôt possible. Au cours de la semaine qui suit l'autorisation des mesures, l'activation des mesures doit être effectuée dans monPortail.ulaval.ca/accommodement pour assurer leur mise en place.

Les étudiants ayant déjà obtenu des mesures d'accommodements scolaires doivent procéder à l'activation de leurs mesures pour les cours et les examens dans monPortail.ulaval.ca/accommodement afin que celles-ci puissent être mises en place. Il est à noter que l'activation doit s'effectuer au cours de deux premières semaines de cours.

Feuille de route

Le tableau ci-dessous présente les semaines d'activités prévues dans le cadre du cours.

Titre	Date
Cours 1- Introduction	
Cours 2- Bien-être et milieu de vie	
Cours 3- Développement durable I: Introduction	
Cours 4- Qualité de l'air/ bruit/ chaleur/ eau	
Cours 5- Développement durable II: l'équité	
Cours 6- Espaces verts	
Cours 7- Formes urbaines/ transport	
Cours 8- Examen de mi-session	
Semaine de lecture	
Cours 9- Services à la communauté	
Cours 10- Systèmes alimentaires	
Cours 11- Environnement alimentaire	
Cours 12- Défavorisation	
Cours 13- Développement durable III: intégration	
Cours 14- Examen final	

Note : Veuillez vous référer à la section *Feuille de route* de votre site de cours pour de plus amples détails.

Évaluations et résultats

Liste des évaluations

Sommatives			
Titre	Date	Mode de travail	Pondération
TP1	Dû le 23 sept. 2021 à 08h00	En équipe	10 %
TP2	Dû le 7 oct. 2021 à 08h00	En équipe	10 %
Examen final	Le 9 déc. 2021 de 15h30 à 18h20	Individuel	25 %
TP3	Dû le 11 nov. 2021 à 08h00	En équipe	15 %
TP4	Dû le 2 déc. 2021 à 08h00	En équipe	15 %
Examen de mi-session	Le 21 oct. 2021 de 15h30 à 18h20	Individuel	25 %

Informations détaillées sur les évaluations sommatives

TP1

Date de remise : 23 sept. 2021 à 08h00

Mode de travail : En équipe

Pondération : 10 %

Critères de correction :

Critère	Notation
Identification	10
Composantes	20
Mécanisme	20
Revue de littérature	20
Guide pratique	20
Participation	10

TP2

Date de remise : 7 oct. 2021 à 08h00

Mode de travail : En équipe

Pondération : 10 %

Critères de correction :

Critère	Notation
Identification	5
Mécanisme	10
Littérature	25
Constats	20
Limites	20
Guide	10
Participation	10

Examen final

Date et lieu : Le 9 déc. 2021 de 15h30 à 18h20 , FAS-082

Mode de travail : Individuel

Pondération : 25 %

TP3

Date de remise : 11 nov. 2021 à 08h00

Mode de travail : En équipe

Pondération : 15 %

Critères de correction :

Critère	Notation
Partie 1	20

Partie 2	50
Partie 3	20
Participation individuelle	10

TP4

Date de remise :	2 déc. 2021 à 08h00
Mode de travail :	En équipe
Pondération :	15 %

Examen de mi-session

Date et lieu :	Le 21 oct. 2021 de 15h30 à 18h20 , FAS-082
Mode de travail :	Individuel
Pondération :	25 %

Barème de conversion

Cote	% minimum	% maximum
A+	89,5	100
A	84,5	89,49
A-	79,5	84,49
B+	74,5	79,49
B	69,5	74,49
B-	64,5	69,49

Cote	% minimum	% maximum
C+	60,5	64,49
C	60	60,49
E	0	59,99

Politique sur le plagiat

Tout étudiant qui commet une infraction au [Règlement disciplinaire à l'intention des étudiants et étudiantes de l'Université Laval](#) dans le cadre du présent cours, notamment en matière de plagiat, est passible des sanctions qui sont prévues dans ce règlement. Il est très important pour tout étudiant de prendre connaissance des articles 29 à 46 de ce règlement.

Ce règlement s'applique à toutes les activités exigées de l'étudiant dans le cadre de son cours et de son programme d'études. Les conséquences peuvent varier selon la ou les infractions commises. Pour en connaître davantage sur le plagiat et ses formes, vous pouvez consulter le site du [Bureau des droits étudiants](#) et le document [Le plagiat : informer, sensibiliser et prévenir.](#)

Gestion des délais

Tout travail remis en retard sera verra attribuer une pénalité 2% par jour de retard jusqu'à un maximum de 20%. Au-delà de 10 jours, le travail ne sera pas accepté et la note de 0% sera attribuée.

Il est de la responsabilité de l'étudiant d'en avertir la personne assurant l'encadrement le plus tôt possible pour justifier le retard afin d'arriver à une entente équitable.

Qualité du français

En conformité avec la [Politique sur l'usage du français à l'Université Laval](#) , des [Dispositions relatives à l'application de la politique sur l'usage du français à l'Université Laval](#) , le français utilisé dans vos travaux doit être impeccable. Ainsi, la qualité du français sera évaluée à hauteur de 15% dans tout travail ou examen. Un membre du personnel enseignant peut refuser de corriger un travail montrant une très mauvaise qualité du français et le retourner à l'étudiant pour qu'il le recommence. Le cas échéant, les pénalités associées au retard de la remise du travail seront assumées par l'étudiante ou l'étudiant selon les critères présentés dans le plan de cours.

Évaluation de l'enseignement

En conformité avec la [Politique de valorisation de l'enseignement et Dispositions relatives à l'évaluation de l'enseignement à l'Université Laval](#) , il est possible que le cours que vous suivez soit évalué. Si tel est le cas, vous recevrez une invitation à remplir un questionnaire d'appréciation en ligne ou transmis par la poste selon le cas. Votre opinion est très importante, car elle permettra d'améliorer la qualité de ce cours. Nous comptons donc grandement sur votre collaboration.

Matériel didactique

Matériel obligatoire

Rien en particulier

Médiagraphie et annexes

Médiagraphie

Lefebvre, H. and D. Nicholson-Smith, *The production of space*. Vol. 142. 1991: Oxford Blackwell.

Loi sur les compétences municipales (Gouvernement du Québec, 2006): <http://legisquebec.gouv.qc.ca/fr/showDoc/cs/C-47.1?&digest>

Loi sur le développement durable (Gouvernement du Québec, 2006): <http://legisquebec.gouv.qc.ca/fr/showdoc/cs/d-8.1.1>

Stratégie gouvernementale pour assurer l'occupation et la vitalité des territoires 2018-2022 (Gouvernement du Québec, 2017): <https://www.mamh.gouv.qc.ca/ovt/strategie-gouvernementale/>